



Pourquoi la CGT a boycotté

le CTL du 10 décembre 2020?

La crise sanitaire, non gérée par ce gouvernement, se transforme de plus en plus en crise économique et sociale, environnementale et démocratique. Le gouvernement n'aura, à aucun moment, changé de politique, alors que la crise sanitaire a montré combien ses réformes étaient nocives.

A la DGFIP, une situation aussi dégradée et des agents subissant en permanence des restructurations ne justifieraient-ils pas a minima la suspension des réformes? Les agents n'ont-ils pas suffisamment de choses à gérer en cette période compliquée pour ne pas en rajouter?

Pour la CGT Finances Publiques, les réformes contraires à l'intérêt des agents et du service public doivent être tout simplement abandonnées, et pour le moins suspendues en toute urgence au regard de la crise sanitaire. Mais la Direction Générale s'obstine dans son entreprise de démolition des conditions de travail et de vie des agents, de leurs droits et garanties, des moyens nécessaires à une réalisation correcte de l'ensemble de nos missions de service public. Elle veut semer la division dans les services, que ce soit, par exemple, au travers de primes, de la rémunération au mérite, de transferts d'emplois, du développement des postes à profil et des contractuels. Le Nouveau Réseau de Proximité est mis en place partout avec des conséquences mortifères très concrètes pour les agents et le public dès janvier prochain. Cerise sur le gâteau, le comité technique de réseau du 9 décembre (boycotté par CGT, Solidaires, FO, CFDT/CFTC) devait entériner, notamment, les nouvelles suppressions d'emplois au sein de notre administration. La loi de finances pour 2021 prévoit ainsi 1 800 suppressions nettes d'emplois à la DGFIP sur les 2163 suppressions ministérielles, 16 pour la Vendée (détails en janvier au CTL emplois). Toutes les catégories d'emplois et tous les services seront touchés, à l'exception momentanée des SPF, mais ceci pour «faciliter la mise en place des SAPF (Service d'Appui à la Publicité Foncière) ». La démétropolisation entraînera, quant à elle, le transfert de 450 Emplois Temps Plein. Au moins 1600 suppressions supplémentaires sont d'ores et déjà programmées pour 2022.

Pour illustrer toutes ces transformations, voici la liste des Groupes de Travail nationaux au cours du dernier trimestre 2020, ils touchent à nos missions et à nos statuts :

- GT – Mutation
- GT - "CGF - Centre de Gestion Financière"
- GT - Recouvrement forcé
- GT - Taxe d'habitation et "Gérer mes biens immobiliers"
- GT - Missions foncières et cadastrales
- GT - Réorganisation des Ressources Humaines
- GT - SIE dans le cadre de la démétropolisation
- GT - Actualité de la fonction financière et comptable de l'État
- GT – Service des retraites de l'État
- GT - Suites de PPCR (carrière sur deux grades + accès aux échelons spéciaux)
- GT - Plan d'accompagnement managérial, Accompagnement des cadres, Classement des

- postes et GPEC
- GT – Indemnitaire

La CGT Finances Publiques ne cautionne pas toutes ces transformations, ni les suppressions d'emplois à venir ainsi que les suppressions budgétaires. C'est pourquoi, elle n'a pas siégé à ce CTL.

La CGT Finances Publiques 85 dit:

- OUI à un service public de proximité et au plus près des besoins fondamentaux des citoyens.
- OUI au réseau des finances publiques avec tous ses centres et trésoreries de pléines compétences. Un réseau renforcé en moyens humains (formés à la hauteur des exigences attendues) et budgétaires (doté par exemple d'outils informatiques performants). L'État est bien capable de débloquer en urgence des milliards d'euros pour les entreprises, pourquoi ne le ferait-il pas pour ses propres services?
- OUI à ce réseau, qui ainsi, mieux armé, pourra tenir des permanences dans les lieux plus reculés des territoires. Car constatons-le, le Nouveau Réseau de Proximité n'apporte rien de «nouveau». Nous avons connu, il y a quelques années les permanences dans les mairies, les centres sociaux, etc. Nous savons le faire. Elles ont été supprimées pour raisons budgétaires. Nous pourrions le refaire à la condition que l'État débloque aussi des moyens pour ses propres services et alimente le réseau en emplois.

Pour informations: l'ordre du jour du CTL était:

Pour avis:

- Ponts naturels de 2021: 14/05 et 12/11

Pour information:

- Restitution du Tableau de Bord de Veille Sociale
- NRP: calendrier et présentation et déclinaison locale du métier de Conseiller aux Décideurs Locaux
- Bilan budgétaire 2019 et prévisions 2020
- Modalités provisoires d'accueil des publics dans le contexte de crise sanitaire (2nd confinement)
- Affichage des indicateurs de transparence dans les SIP et les SIE
- Présentation d'EcoFip, l'engagement écoresponsable au sein de la DGFip